



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain Glade**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
01/12/2022	01/12/2022	19	10	10	15

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues		X	Mme GROSJEAN-BALARD Carole
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine		X	Mr ANGOSTO Richard
M. PELIZZON Philippe		X	Mr PONTIER Michel
Mr PELLIZZARI Gérard		X	Mr GLADE Alain
Mr URUTY Eric		X	
Mme LAGATTU Laetitia	X		
Mme HAAS Valérie	X		
Mr FARGES Cédric		X	
Mme MARTINEZ Sonia		X	Mme LLORDEN Anne-Marie
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion		X	
Mr SIRET Gérard		X	
Secrétaire de séance	Mr PONTIER Michel		

Délibération n°2022-12-06-03
Résultat du vote **15 pour**

Objet : Création d'un terrain multisports (City Stade)

Le projet de création d'un terrain multisports avait été validé par le conseil municipal du 01/02/2022. Ce projet n'ayant pas pu être réalisé en 2022 faute de retour positif de la DETR, il est proposé au conseil municipal de valider à nouveau le projet avec une réactualisation des prix.

Pour rappel, courant 2021, la commune a installé des structures de jeux enfantins adaptés aux enfants de moins de 6 ans.

Dans cette continuité et afin de mettre en place des structures pour tout âge, la commune a souhaité se munir d'un terrain multisports qui bénéficierait aux enfants de plus de 6 ans.

La commune voulant promouvoir les activités sportives et favoriser les lieux d'échange, ce projet sera jumelé avec celui de l'installation d'un terrain de foot à 5 à proximité (cf délibération du 25/10/22).

Ces deux équipements seront situés sur les deux anciens courts de tennis qui sont devenus totalement impraticables. Un de ces terrains est recouvert actuellement de gravier et était mis à disposition des joueurs de pétanque. Ces derniers ayant dorénavant 8 terrains rénovés mis à leur disposition devant la salle de sports (mise en place de castine et réfection de l'éclairage en 2022), il pourra avoir une nouvelle destination.

L'emplacement des anciens courts de tennis, en plus de la proximité de l'aire de jeux enfantins, a aussi l'avantage de limiter le coût du terrassement.

Les 3 structures que sont l'aire de jeux enfantins, le terrain multisports et le terrain de Foot à 5, en libre accès, permettront d'enrichir l'offre d'activités proposée aux jeunes de la commune, d'encourager la pratique physique et sportive et de créer du lien social.

Ce projet d'aménagement qui permettra la pratique de sports comme le football, le handball, le basketball... donnera la possibilité également aux élèves des écoles de la commune de s'initier aux pratiques de sports collectifs.

Le coût de l'opération a été évalué à 61 619,95 € HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
Projet d'équipement	Montant HT	Organisme	Taux	Montant subvention
Installation d'un terrain multisports	61 619,95 €	Etat (DETR)	35%	21 566,98 €
		Conseil Régional	10%	6 162,00 €
		Conseil Départemental	25%	15 404,99 €
		Autofinancement	30%	18 485,99 €
TOTAL	61 619,95 €	TOTAL	100%	61 619,95 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- ✓ **D'APPROUVER** la création d'un terrain multisports pour un montant de 61 619,95 € HT.
- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Pour extrait conforme,

Le Maire,
 A. GLADE

